

Mur de visas à Berlin-Ouest

Sport et politique, une fois de plus. Il s'agit cette fois des championnats du monde de ski à Chamonix qui devaient se dérouler en février dernier dans cette station française. Le sport international était entravé par la politique du fait que les visas des skieurs de l'Allemagne de l'Est leur étaient refusés. Par qui? La presse en a beaucoup parlé, mais il nous paraît nécessaire de mettre les choses au point tant il a été dit de choses sur cette malheureuse affaire politico-sportive. Donc, les passeports des citoyens de l'Allemagne de l'Est n'étant pas reconnus par les pays membres de l'OTAN, ceux-ci, désirant se rendre dans un de ces pays, doivent demander un sauf-conduit de voyage (ou titre de voyage) au « Allied Travel Office » (Office interallié de voyage) de Berlin-Ouest, composé de représentants de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Si cet office donne son accord, il délivre des bons de voyage avec le visa d'entrée du pays de destination; dans le cas particulier, la France. Généralement, si le représentant du pays intéressé est d'accord, ses deux collègues le sont aussi. Il apparaît donc clairement que le refus des visas à des sportifs de l'Allemagne de l'Est était dû à l'attitude négative du ou des membres français de cet office. Ce bureau est tout-puissant, l'autorité politique (le ministre des Affaires Étrangères, par exemple) n'a aucune influence sur lui. Seuls le ministre des Forces Armées ou encore le président de la République Française auraient pu déterminer l'attitude du représentant français de l'organisme de Berlin. Ni l'un, ni l'autre ne l'ont fait en faveur du sport international. C'est regrettable.

« Cette situation, qui déborde complètement le sport, risque de se renouveler lors de chaque rencontre sportive internationale dans un pays membre de l'OTAN, a dit Colette Muret dans la *Gazette de Lausanne*. C'est dans ces pays-là, dit-elle, que les habitants de l'Est allemand se voient refuser l'entrée, ceci en vertu d'une décision datant de 1960 déjà, du Bureau de voyage interallié de Berlin-Ouest. Ce blocus s'est durci depuis qu'un mur sépare les deux Allemagnes. Il prend maintenant toute sa signification dans le domaine sportif où il semblait justement que l'exception aurait pu confirmer la règle. La

compétition sportive était en effet l'un des derniers terrains où la jeunesse du monde pouvait se rencontrer et apprendre à se connaître en dehors de toute influence politique. »

*

La position de la Fédération Internationale de Ski, ayant à sa tête le distingué M^e Marc Hodler (Suisse) comme président, était claire. L'article 5 de ses statuts prévoit qu'aux championnats du monde doivent être admis, sans discrimination politique, raciale ou confessionnelle, tous les skieurs d'une fédération affiliée à la Fédération Internationale, faute de quoi les championnats doivent être enlevés au pays auquel ils avaient été attribués.

Il est regrettable qu'on en soit arrivé à ce point et que la politique se soit emparée du sport d'une telle manière. Il nous semble que le Comité International Olympique devra prendre des mesures très strictes contre cette intrusion de la politique dans le sport. Cela nous fait penser aux candidatures des Jeux de 1968...

GRENOBLE (France) est candidate pour les Jeux d'Hiver. LYON (France) semble le devenir pour les Jeux d'été. Peut-être PARIS? Le Comité International Olympique pourra-t-il prendre en considération des villes dont le Gouvernement n'accordera pas les visas à TOUS CEUX QUI VEULENT PARTICIPER ?

L'ÉQUIPE de Paris parle d'un mur de pierre pour empêcher les Allemands de l'Est de passer à l'Ouest, et d'un mur de papier (ou de paperasserie) pour parvenir exactement au même résultat!

« L'Internationale du sport, dit *L'Équipe*, qui a survécu à la Société des Nations et qui survivra sans doute à l'ONU, est régie par des règles précises. Ces règles sont fondées sur le principe inviolable de la non-discrimination, et ce principe a été accepté par tous. »

Dans l'affaire des Allemands de l'Est, les alliés, anglo-franco-américains ont prévu deux exceptions à la décision de ne point accorder de visas: les cas humanitaires... et

les échanges commerciaux. Il est regrettable que la culture (et le sport qui en fait partie) n'entre pas dans ces cas d'exemption, encore, qu'en interprétant largement les textes, on pourrait démontrer qu'il s'agit bien d'un cas humanitaire ou d'échanges commerciaux. La difficulté, c'est d'en convaincre des fonctionnaires qui n'ont aucune idée de ce que représente le sport international.

On nous a dit que les Allemands de l'Est ont construit le mur de béton (politiquement parlant), mais nous, à l'Occident, nous n'aurions pas dû répondre (sportivement parlant) par un mur de visas.

Quant à la Fédération Française de Ski, nous nous empressons de dire qu'elle a toujours été de bonne foi, et nous nous inclinons devant les déclarations de son président, M. Urbain Cazaux, lorsqu'il a précisé que la Fédération Française de Ski a invité toutes les fédérations à participer aux championnats du monde; elle ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable des décisions prises par son gouvernement; elle ne peut donc pas être sanctionnée à cause d'un incident politique qui n'est pas de son ressort.

*

L'affaire des championnats du monde de ski à Chamonix qui a fait couler tellement d'encre en Europe, n'est certes pas la seule du genre. Nous allons dévoiler d'autres cas que nous connaissons.

F.I.F.A. (Fédération Internationale de Football-Association): au cours du dernier congrès de cette fédération qui se tint à Londres en septembre dernier, les délégués de l'Allemagne de l'Est ne purent y participer n'ayant pas obtenu leurs visas pour l'Angleterre.

ATHLÉTISME. En mars 1961, les athlètes de l'Allemagne démocratique n'ont pas reçu de visas pour participer au cross de l'*Humanité*.

CYCLISME. Depuis deux ans, les délégués de l'Allemagne de l'Est ne peuvent assister au Congrès de l'Union Cycliste Internationale à Paris, faute de visas. En revanche, les coureurs, dirigeants et journalistes français obtiennent rapidement leurs visas pour la « course de la paix » organisée en Allemagne démocratique.

CYCLE-BALL. Lors des championnats du monde en 1960 à Mulhouse, les Allemands de l'Est n'ont pas obtenu leurs visas pour y prendre part.

HANDBALL. En 1958, la France a participé à la 3^e Coupe du monde en Allemagne de l'Est; mais en octobre 1960, la rencontre France-Allemagne démocratique, prévue à Paris, a été annulée, les visas ayant été refusés aux Allemands.

VOLLEY-BALL. Cette fois ce furent les Allemands de l'Est qui, en octobre 1959, refusèrent de jouer à Paris parce que la Préfecture avait interdit l'exécution de l'hymne national

de l'Allemagne de l'Est et avait fait retirer les drapeaux qui décoraient la salle.

JUDO. Les Allemands de l'Est étaient engagés aux championnats du monde le 3 décembre dernier, à Paris. Ils n'ont pu y participer, les visas leur ayant été refusés.

Voulez-vous des cas plus récents?

HOCKEY SUR GLACE. Les championnats du monde se sont déroulés en mars dernier aux États-Unis, à Colorado Springs. Les visas des Allemands de l'Est ne furent pas accordés en représailles — a-t-on dit — de l'élévation du mur de Berlin. En contre-protestation, les équipes de l'U.R.S.S. et de Tchécoslovaquie, régulièrement inscrites, se sont abstenues de se rendre aux États-Unis.

TENNIS DE TABLE. Ces championnats d'Europe, disputés en mars-avril derniers, avaient été attribués à la Fédération Allemande de l'Ouest qui décida de les organiser à Berlin-Ouest. L'U.R.S.S., la Hongrie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie firent savoir qu'elles ne participeraient pas à ces championnats si l'Allemagne de l'Ouest maintenait le choix de Berlin-Ouest, ville qui, selon les pays de l'Est, ne fait pas partie de l'Allemagne fédérale. L'Union européenne, réunie à Prague, décida le maintien de Berlin-Ouest ce qui entraîna l'abstention des meilleurs « pongistes » d'Europe.

PATINAGE. Pour ces championnats qui viennent de se dérouler en Norvège, les visas, aux Allemands de l'Est, furent refusés. Ils ne purent donc y participer. Oslo, candidate à l'organisation des Jeux Olympiques d'Hiver en 1968, sera-t-elle en mesure de donner les garanties « gouvernementales » afin que TOUTES les délégations olympiques du monde puissent y participer?

ESCRIME. Le critérium d'escrime des moins de vingt ans doit se dérouler en avril au Caire. Or, la R.A.U. a décidé de ne plus accorder de visas aux nationaux français. Quoique tous apaisements aient été donnés téléphoniquement à la Fédération Française, on est en droit de craindre une intrusion brutale de la politique.

*

Nous avons lu dans la presse et nous le publions sous toutes réserves, que dans certaines sphères officielles interalliées on a officiellement fait savoir que les Alliés, choqués par l'attitude rigide de l'Allemagne démocratique de l'Est, n'avaient pas à favoriser chez eux les champions d'un pays qui utilise les exploits de ses ressortissants à des fins de propagande. Dans le cas de Chamonix et des championnats du monde de ski, la propagande aurait été nulle. Les Allemands de l'Est savaient fort bien que leur participation était purement symbolique.

*

Depuis les Jeux Olympiques d'Helsinki de 1952, le sport avait aisément surmonté les nombreuses crises internationales et les effets de la guerre froide, même pendant le tragique mois de novembre 1956, marqué par l'affaire de Budapest. Là encore, grâce à l'intervention du Comité International Olympique, l'équipe hongroise, parquée sur l'île de Sainte-Marguerite sur le Danube, avait pu rallier Melbourne et prendre part aux Jeux.

« Paradoxalement, a encore écrit Gaston Meyer dans *l'Équipe*, au moment où les grands de ce monde cherchent, par tous les moyens, à éviter des incidents graves, le sport, facteur d'union, domaine réservé et terrain neutre, va-t-il consacrer la séparation des blocs à la suite de décisions que nous n'avons pas à apprécier sur le plan politique, mais dont on ne tardera pas à mesurer les conséquences. »

*

Toutes ces ingérences politiques dans le sport portent un coup sensible à la jeunesse sur le plan moral avant tout. Aux pays responsables, de tels faits portent un préjudice considérable, surtout pour ceux dont les traditions humanistes ont toujours été celles de la libre circulation des idées et des personnes.

Les sportifs veulent vivre en paix. Entre eux, et d'où qu'ils viennent, ils savent s'entendre et s'apprécier: *les Jeux Olympiques l'ont suffisamment prouvé.*

*

Le Conseil de la Fédération Internationale de Ski fut réuni d'urgence à Berne le dimanche 4 février et siégea sous la présidence de M^e Marc Hodler. A l'issue d'une séance qui dura cinq heures, le Comité exécutif de la Fédération Internationale de Ski décida d'annuler les championnats du monde de 1962. Il faut remarquer que le maintien de ces championnats, sans que les Allemands de l'Est puissent y participer, eût été une violation des statuts de la Fédération Internationale de Ski. C'est par 8 voix contre 5 que la décision fut prise. En fin de compte la Fédération Internationale de Ski, sur l'initiative de son président Hodler, adressa encore un pressant appel au Président Kennedy, à M. MacMillan et au Général de Gaulle. Ces appels ne furent pas entendus. Restait encore une suprême et dernière requête qui fut adressée à la commission tripartite de Berlin-Ouest, en lui demandant d'accorder les visas aux Allemands de l'Est avant le mardi 6 février. A défaut, la décision prise allait être maintenue. Quant aux malheureux Chamoniards, ils y furent pour leurs frais, sans qu'ils soient responsables de cette malheureuse ingérence de la politique dans le sport. Ces frais que nous n'allons pas énumérer ici se chiffrent par une cascade de millions de francs. Le mur de Berlin (béton ou visas) aura coûté cher aux 5 699 sportifs de Chamonix.

Voici encore le texte du télégramme que le Suisse Marc Hodler, président de la Fédération Internationale de Ski, a adressé à MM. de Gaulle, Kennedy et MacMillan, le 2 février, sans succès:

« La Fédération Internationale de Ski, réunie à Berne, est soucieuse du ski français et des organisateurs des championnats du monde de ski prévus à Chamonix du 10 au 18 février. Mais obligée par ses statuts d'assurer la participation des skieurs de toutes les fédérations affiliées, elle vous prie instamment de faire accorder l'autorisation d'entrée en France aux skieurs de l'Allemagne de l'Est sur un titre de voyage individuel délivré par la Fédération Internationale de Ski et contresigné par le Comité International Olympique, déclarant simplement que le Comité International Olympique reconnaît bien la Fédération Internationale de Ski. »

En effet, le Comité International Olympique s'était déclaré prêt à aider par tous les moyens à la réussite des démarches faites par M. Hodler.

* * *

Et dans les rengaines des discours politiques on entend dire sans répit: « Aimez-vous les uns les autres et Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Mais où sont-ils ces hommes de « bonne volonté »?

Sur la requête du président de la Fédération Internationale de Ski, le Comité International Olympique, par la signature de son chancelier, contresigna les 30 « passeports » établis par la Fédération Internationale de Ski pour les skieurs de l'Allemagne de l'Est. C'était le 6 février.

Entre temps, M. Armand Massard, vice-président du Comité International Olympique, avait remis à la presse le communiqué suivant:

« A la suite des incidents suscités par les hautes instances à une participation étrangère aux championnats du monde de ski à Chamonix, le Comité International Olympique regrette de constater que, en dépit de tous les efforts inspirés par la doctrine de son fondateur, Pierre de Coubertin, décrétant l'intangibilité du sport à travers le monde, sans discrimination de race ou de religion et en dehors de toute ingérence politique ou diplomatique — efforts qui ont déjà été couronnés de résultats heureux — il existe encore des obstacles dressés contre la participation à des épreuves internationales de tous les adeptes du monde, réunis sous l'égide tutélaire du sport. » M. A. Massard avait intitulé ce communiqué: *L'Esprit olympique.*

*

Le 6 février, la réponse de la commission tripartite de Berlin-Ouest fut négative. Les championnats du monde furent donc annulés (dans leur appellation) et remplacés par les *Championnats mondiaux de la Fédération Internationale de Ski*. Rien ne fut modifié dans l'organisation. Mais rien n'est encore perdu, puisque la Fédération Française de Ski demandera au prochain Congrès de la Fédération Internationale de Ski, en juillet prochain, à Copenhague, de *casser* la décision prise par sa Commission exécutive et de décider rétroactivement que les épreuves de Chamonix soient considérées comme ayant été les championnats du monde.

*

Cette affaire de visas aura bien fait couler de l'encre, comme nous l'avons dit. Elle est en tous points regrettable. Seule la politique en est responsable. En tous les cas c'est un sérieux avertissement pour les fédérations internationales et pour le Comité International Olympique. Ils devront en tirer les conséquences en accordant leurs championnats du monde et les Jeux Olympiques. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes attardés quelque peu sur ces championnats de ski, tout en nous excusant, car ce problème sort du cadre de l'Olympisme, du moins dans l'immédiat. Nous y voyons par contre une portée beaucoup plus grande qui risque d'affecter le sport dans sa structure et les Jeux Olympiques dans l'avenir, si la politique continue à empoisonner littéralement le sport et la jeunesse. En cela nous nous rangeons aux côtés de Frédéric Schlatter, lorsqu'il écrivit: « Il y a trop de gens qui, sous des prétextes étrangers au sport, perdent de vue que ce sport a pour mérite essentiel, en ce siècle d'évolution, de révolution et de dureté, d'être un des très rares et des meilleurs moyens de rappeler à l'humanité qu'elle forme encore et toujours un tout au-dessus de tout: races, patries, religions et convictions. »

Et s'il devait y avoir eu une *farce du ski* comme l'a titré un journal genevois, cette farce est trop grave pour qu'on ne se penche pas sur ce problème qui est celui de toutes les fédérations internationales et du Comité International Olympique.

*

« Il est probable, écrivait Michel Clare dans *l'Équipe* du 9 février, que le principal bénéficiaire de la crise ouverte par une inopportune ingérence des pouvoirs politiques dans le domaine sportif va être le ski professionnel lancé aux Etats-Unis avec le concours des marques de ski et le pari mutuel. Le sport y perdra de toute façon. *Il est grand temps que le Comité International Olympique reprenne l'affaire en main.* »

*

Entre temps, on devait noter les forfaits de l'U.R.S.S., de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie qui, solidaires des Allemands de l'Est, renoncèrent à ces « Jeux mondiaux ».

*

Décidément on aura tout vu! Même des conservateurs britanniques se sont alliés aux Allemands de l'Est et trois de leurs députés, avec deux de leurs collègues travaillistes, déposèrent, le 8 février, une motion à la Chambre des Communes « regrettant la décision des Gouvernements français et américain, appuyée par le Gouvernement britannique, de ne pas autoriser les skieurs est-allemands à prendre part aux championnats du monde de ski 1962. » Ce texte fut signé, du côté conservateur par Sir Charles Taylor, MM. Bryant, Godman-Irvin et Basil de Ferranti, et pour le Labour Party par MM. Marcus Lipton et Emrys Hugues.

*

Pour terminer disons que les treize membres du Conseil de la Fédération Internationale de Ski, consultés par M. Marc Hodler, et dont certains se trouvaient à Chamonix et les autres aux championnats du monde de ski nordique à Zakopane (Pologne), décréta que les vainqueurs de Chamonix recevraient leurs médailles de champions du monde, en attendant qu'une décision définitive soit prise quant au statut de la rencontre. C'est le Congrès extraordinaire de la fédération, qui se tiendra en septembre à Vienne, qui en décidera en dernier ressort.

*